

# RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ENTREPRISE 2023



Édito	3
<b>1 La Banque Wormser Frères</b>	<b>4</b>
1.1 Wormser Frères, au-delà d'une banque	4
1.2 Notre activité en quelques chiffres	6
1.3 Expertise et philosophie de placement	7
1.4 Une offre complète sur les placements cotés et non-cotés	8
<b>2. Notre vision de l'impact : de la RSE à la durabilité</b>	<b>9</b>
2.1 Notre démarche de Société à Mission	9
2.2 La gouvernance RSE	10
<b>3 Œuvrer à la rencontre de l'intérêt de nos clients et de l'intérêt général dans toutes nos solutions de placement et de financement</b>	<b>12</b>
3.1 Le climat avant tout	12
3.2 Agir en investisseur responsable	14
3.3 Agir en banquier responsable	16
<b>4 Poursuivre le développement d'offres innovantes durables afin de concilier efficacité économique et contribution environnementale et sociale positive</b>	<b>17</b>
4.1 Nos investissements durables	17
4.2. Promouvoir nos engagements pour la finance durable	19
<b>5 Faire vivre nos valeurs dans un climat de confiance et d'écoute au sein de nos équipes et avec nos clients</b>	<b>20</b>
5.1 Prendre en compte l'épanouissement et la qualité de vie au travail de nos équipes	20
5.2 Développement des équipes	22
5.3 Diversité et Inclusion	23
<b>6 Maintenir les conditions de notre indépendance par une gouvernance responsable, un alignement d'intérêts avec nos clients et un partage équilibré de la valeur</b>	<b>24</b>
6.1 Développer une politique de mécénat d'entreprise	24
<b>Synthèse et conclusion</b>	<b>27</b>
<b>Annexe 1</b>	<b>28</b>
<b>Annexe 2</b>	<b>35</b>

La finance durable est l'un des deux piliers centraux de notre stratégie. Depuis la publication de notre premier rapport RSE l'année dernière, nous avons réalisé d'importants progrès pour répondre aux grands défis de notre époque, tels que le changement climatique, la gestion des ressources naturelles et les inégalités. L'année écoulée a été une période de transformation pour la Banque Wormser Frères. Alors que nous avançons dans nos engagements en matière de durabilité, nous avons franchi une étape cruciale : le passage au statut de « Société à Mission ». Cette évolution s'inscrit dans notre approche globale, holistique et dans notre volonté d'intégrer la durabilité non seulement dans toutes nos activités, mais aussi au cœur même de notre identité, en accord avec notre histoire et nos valeurs.

« Guidés par nos valeurs de banque familiale et par le désir d'être utiles à la société, nous nous engageons avec nos clients pour un avenir durable », affirme notre mission. Celle-ci s'inscrit dans notre ambition d'être un acteur de référence dans la finance durable, en orientant nos investissements et nos activités vers une économie respectueuse de la planète et de l'humain. Cette nouvelle mission, désormais inscrite dans nos statuts, guidera toutes nos décisions stratégiques, de l'offre de produits financiers à notre engagement envers les différentes parties prenantes.

Concrètement, cela se traduit par des initiatives que nous sommes en train de définir sous l'œil attentif de notre comité de mission. Par exemple, nous continuons à proposer des alternatives d'investissement durable pour chaque classe d'actifs, nous étendons notre offre de financement à impact et nous renforçons notre analyse des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour toutes nos décisions d'investissement et de crédit. De plus, nous maintenons notre engagement de longue date de ne pas financer les secteurs du charbon, du pétrole et du gaz.



**Marc Wormser**  
Directeur Général

Notre statut de Société à Mission exige également que nous soyons exemplaires en interne. C'est pourquoi nous continuons à favoriser le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs et à développer des programmes de mécénat d'entreprise. Nous voulons être une entreprise où chaque collaborateur se sent partie prenante de cette mission et où la société civile est active et participe également à nos démarches.

Enfin, nous sommes convaincus que la crédibilité de la finance durable repose sur une transparence totale et des résultats mesurables. Les objectifs que nous avons communiqués l'année dernière ont été révisés dans le cadre de notre passage au statut de Société à Mission. Nous sommes actuellement en train de définir les nouveaux indicateurs clés de performance (KPI) qui guideront notre stratégie pour les cinq prochaines années. Néanmoins, pour des raisons de transparence, nous avons inclus en annexe les résultats des indicateurs de l'année dernière. Ce rapport est donc une invitation à découvrir, de manière transparente et chiffrée, nos réalisations et nos objectifs pour l'avenir. Nous souhaitons que ce document inspire et mobilise nos partenaires, clients et collaborateurs pour construire ensemble le monde de demain.

# 1 La Banque Wormser Frères

## 1.1 Wormser Frères, au-delà d'une banque

---

Fondée en 1936 par Georges Wormser, la Banque Wormser Frères est l'une des dernières banques privées familiales indépendantes. Depuis toujours, la Banque Wormser Frères a souhaité mettre les avantages de sa structure pérenne et agile au service de ses clients. Sa capacité à embrasser les transformations du secteur bancaire lui a toujours permis d'être réactive et innovante dans son offre.

Créée avec l'ambition de jouer un rôle de stabilisateur dans un contexte de chocs économiques, la Banque Wormser Frères a toujours été animée par le désir d'être utile à la société. Aujourd'hui encore, notre activité se caractérise par cette volonté, désormais intégrée dans la mission de la Banque :

*Guidés par nos valeurs de banque familiale et par le désir d'être utiles à la société, nous nous engageons avec nos clients pour un avenir durable.*

Cette raison d'être est complétée par quatre objectifs socio-environnementaux, qui constituent les domaines d'action que notre société développe dans le cadre de ses activités :

- **Œuvrer à la rencontre de l'intérêt de nos clients et de l'intérêt général dans toutes nos solutions de placement et de financement.**
- **Poursuivre le développement d'offres innovantes durables afin de concilier efficacité économique et contribution environnementale et sociale positive.**
- **Faire vivre nos valeurs dans un climat de confiance et d'écoute au sein de nos équipes et avec nos clients.**
- **Maintenir les conditions de notre indépendance par une gouvernance responsable, un alignement d'intérêts avec nos clients et un partage équilibré de la valeur.**

Depuis sa création, la Banque défend les mêmes valeurs que celles de ses fondateurs :

**Proximité :** Un accès aux dirigeants pour des échanges simples, chaleureux, bienveillants et transparents. Une relation durable basée sur l'écoute du client, de son histoire et sur la compréhension des solutions proposées. Un partenariat basé sur la confiance et un alignement des intérêts entre la Banque et ses clients.

**Réactivité :** Un traitement des demandes qui cherche toujours à faire rimer qualité de la réponse et rapidité. Des équipes disponibles, accessibles par différents canaux de communication, qui vous informent en temps réel des solutions trouvées, comme de leur exécution.

**Innovation :** Des banquiers entrepreneurs dont l'indépendance a permis à chaque génération d'être créative. Une volonté de contribuer à faire évoluer les métiers de la banque. Des solutions centrées sur la valeur et l'impact qui anticipent les besoins du marché et des clients.

**Adaptabilité :** Une organisation agile pour des décisions rapides et des équipes expertes au service de la conception de solutions sur-mesure, adaptées à chaque situation et à chaque besoin.

**Pérennité :** Une banque solide, stable et fiable gérée par 4 générations avec audace et prudence. Une sérénité pour toutes les parties prenantes en s'attachant à aller au-delà du respect des ratios prudentiels. Une vision de moyen et long terme pour devenir un acteur de référence de la finance durable.

## Notre histoire : 4 générations de banquiers

### Georges Wormser - Créer une banque atypique

- 1936 : Création de la Banque d'Escompte
- 1939-1945 : Repli à Chatel-Guyon pendant la guerre
- 1945 : Deuxième naissance Boulevard Haussmann
- 1955 : La Banque devient un acteur significatif du marché monétaire



### Les 3 frères : André, Jean Louis et Marcel Wormser

#### Les années 1950-1990

- 1958 : Création de la Banque Wormser Frères au côté de la Banque d'Escompte
- 1979 : 1<sup>er</sup> fonds commun de placement de la Banque
- 1982 : Introduction du capital risque en France
- 1986 : La Banque d'Escompte devient spécialiste en Valeurs du Trésor
- 1986 : Participation à la création du MATIF (Marché À Termes des Instruments Financiers)



### Alain Wormser - Aux affaires depuis 1997

- 1997 : Création de Wormser Frères Gestion
- 1999 : Fusion de la Banque d'Escompte et de Wormser Frères
- 1999 : Naissance d'une des premières banques en ligne First-e
- 2005 : Lancement de l'activité de transfert d'argent BdE
- 2006 : StartFinance, courtier en ligne, rejoint la Banque
- 2011 : La Banque d'Escompte et Wormser Frères réunis deviennent la Banque Wormser Frères



### Marc et Julien Wormser - Assurer la relève pour mieux innover

- 2014 : Partenariat avec Lendix (October), plateforme de financement participatif
- 2015 : Création de l'activité Venture Loan dédié au financement de startup
- 2016 : Co-fondation de manager.one, banque en ligne pour les professionnels
- 2018 : Premier mandat d'investissement durable
- 2019 : Lancement de l'activité Capital Investissement



## 1.2 Notre activité en quelques chiffres

### La Banque Wormser Frères

≈ 100

COLLABORATEURS

45 M€

DE CAPITAUX PROPRES

≈ 550 M€

D'ENCOURS GÉRÉS

≈ 300 M€

D'ENCOURS DE CRÉDIT

≈ 20 M€

DE PRODUIT NET BANCAIRE

≈ 2 M€

DE RÉSULTAT NET

ANCIENNETÉ MOYENNE :

6.8 ans

MOYENNE D'ÂGE :

42 ans

RÉPARTITION HOMMES – FEMMES :

60% - 40%

Nos 4 cibles principales :

- Entrepreneurs
- Familles
- Acteurs de la finance et du conseil
- Professionnels de l'immobilier

## 1.3 Expertise et philosophie de placement

---

### **Une philosophie de placement éprouvée pour une performance régulière dans la durée**

La Banque Wormser Frères suit une philosophie rigoureuse qui commande la gestion de toutes les classes d'actifs : la préservation et la valorisation du patrimoine de ses clients et une performance dans la durée.

### **Ingénierie patrimoniale : un accompagnement à forte valeur ajoutée, première étape de la construction d'une stratégie de placement**

La préparation est indispensable à l'action et la Banque Wormser Frères place le temps de l'écoute et de l'analyse avant toute chose pour construire un portefeuille efficace dans la durée.

Ainsi, la première étape de la relation repose sur une analyse approfondie du patrimoine du client et l'intégration de toutes ses contraintes personnelles et professionnelles, et de ses souhaits de gestion.

### **Des stratégies cohérentes quelle que soit la classe d'actifs**

La cohérence guide les doctrines de placement de la Banque Wormser Frères qui propose une offre complète de produits cotés comme non cotés.

La stratégie éprouvée, qui constitue la marque de fabrique de la Banque Wormser Frères, repose sur 3 piliers :

Le choix des secteurs les plus résilients et porteurs de croissance sur le long terme, peu soumis aux cycles et à l'évolution de la réglementation, qui permettent d'envisager une performance régulière dans la durée ;

L'étude approfondie des fondamentaux de marché, financiers et économiques des entreprises identifiées pour s'écarter des valorisations artificielles et privilégier la fiabilité du modèle économique de l'entreprise ;

Nous constituons dans le temps, pour nos clients, en tenant compte d'un patrimoine existant, un portefeuille diversifié. Une diversification dans le choix des classes d'actifs, dans les secteurs économiques ciblés mais aussi géographique.

## 1.4 Une offre complète sur les placements cotés et non-cotés

---

### Placements cotés

La Banque Wormser Frères sélectionne des entreprises en direct pour ses clients, dans le cadre de mandats personnalisés, offrant une véritable approche sur mesure.

En matière de placements cotés, 45 années d'activité et d'expertise valident la stratégie de la Banque.

Dans un esprit d'engagement social et environnemental, l'ensemble des fonds proposés réunissent déjà les critères posés par l'Union Européenne en matière d'ESG (article 8 du règlement européen SFDR).

Comme pour tous les produits de placements proposés, la Banque Wormser Frères aligne les intérêts du client avec les siens en proposant des produits dans lesquels elle a elle-même choisi d'investir.

### Placements non cotés

#### Investir en Private Equity

La Banque Wormser Frères propose à ses clients d'accéder à des produits de capital-investissement habituellement réservés aux investisseurs institutionnels.

La solide expérience de l'équipe dirigeante en matière de capital-investissement permet à la Banque de proposer à ses clients d'investir dans des fonds partenaires réputés, soigneusement sélectionnés, en cohérence avec sa philosophie et sa stratégie.

Le capital-investissement contribue à la constitution d'un portefeuille diversifié et personnalisé.

Les fonds partenaires donnent par ailleurs accès à l'opportunité d'investir en direct dans certaines de leurs entreprises.

Comme pour toutes les activités de placements et pour chaque opération, la Banque Wormser Frères aligne les intérêts du client avec les siens en investissant systématiquement à ses côtés.

#### Investir en placement immobilier

L'offre en matière de placements immobiliers s'inscrit en cohérence avec la doctrine de placement de la Banque Wormser Frères.

La Banque Wormser Frères propose d'investir dans des fonds immobiliers ou en direct en co-investissement, sur les marchés de niche les plus résilients en excluant les segments trop cycliques.

Les équipes de la Banque s'appuient sur des professionnels reconnus.

Grâce à ses liens de proximité forts avec les acteurs de l'immobilier, la Banque Wormser Frères est en mesure d'identifier les meilleures opportunités d'investissement et de les proposer à ses clients aux cotés de qui elle investit systématiquement.

#### Investir dans un fonds de dette

Wormser Frères Gestion propose d'investir dans la dette privée.

Les fonds de dette permettent de diversifier le portefeuille et génèrent un revenu régulier permettant de lisser les revenus globaux d'un portefeuille intégrant des participations en capital, soumis à l'effet millésime.

Wormser Frères Gestion propose notamment un fonds de dette qui vise à financer les entreprises innovantes, le fonds Venture Loan.

Comme pour toutes les activités de placements et pour chaque opération, la Banque Wormser Frères aligne les intérêts du client avec les siens en investissant dans les fonds de dette qu'elle propose.

#### Des solutions de financement adaptées à chaque profil

La Banque propose un savoir-faire spécifique basé sur la réactivité, avec l'implication personnelle des dirigeants de la Banque.

Elle met au service de ses clients une agilité pour répondre à tous les besoins personnalisés des clients privés patrimoniaux, classiques ou atypiques.

Elle est en mesure de proposer des solutions de financement que les autres banques ne proposent pas.

## 2. Notre vision de l'impact : de la RSE à la durabilité

### 2.1 Notre démarche de Société à Mission

En tant que banquiers au sein d'une institution à taille humaine, nous sommes conscients de l'impact que nous pouvons avoir, non seulement au sein de notre communauté immédiate, mais aussi à travers les choix financiers que nous proposons à nos clients. Nos décisions d'investissement et de financement ont le potentiel de soutenir des projets et des entreprises qui contribuent positivement à la société. En guidant les flux de capitaux vers des initiatives durables, nous jouons notre rôle dans la création d'un avenir plus respectueux de l'humain et de la planète.

Notre engagement dépasse ainsi les limites traditionnelles de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) pour embrasser une vision plus vaste de durabilité. Cet engagement s'inscrit dans un contexte global où des initiatives comme le Plan d'action de la Commission européenne pour la finance durable, établi en 2018, soulignent la nécessité de rediriger les flux de capitaux vers des investissements durables, de gérer les risques financiers liés au changement climatique et de promouvoir la transparence dans le secteur financier.

En tant que banque familiale, nous avons toujours été guidés par ces valeurs de responsabilité et d'éthique, et ce passage à une Société à Mission est une poursuite naturelle de notre histoire et de notre vision. Au-delà de notre mission, nous avons restructuré notre politique de RSE autour de quatre objectifs statutaires qui reflètent nos engagements et nos valeurs :

- **Œuvrer à la rencontre de l'intérêt de nos clients et de l'intérêt général dans toutes nos solutions de placement et de financement.**

Nous croyons fermement que nos produits et services doivent non seulement répondre aux besoins financiers de nos clients, mais aussi contribuer positivement à la société dans son ensemble.

- **Poursuivre le développement d'offres innovantes durables afin de concilier efficacité économique et contribution environnementale et sociale positive.**

Nous nous engageons à créer des produits qui intègrent des critères de durabilité robustes, tout en offrant des rendements attractifs pour nos clients.

- **Faire vivre nos valeurs dans un climat de confiance et d'écoute au sein de nos équipes et avec nos clients.**

Notre culture d'entreprise est fondée sur la transparence, l'écoute active et le respect mutuel, ce qui est essentiel pour bâtir des relations durables et fructueuses.

- **Maintenir les conditions de notre indépendance par une gouvernance responsable, un alignement d'intérêts avec nos clients et un partage équilibré de la valeur.**

Nous nous engageons à rester fidèles à nos principes en veillant à ce que notre modèle d'affaires soit durable, tant financièrement qu'éthiquement.

## 2.2 La gouvernance RSE

La gouvernance joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de notre démarche. Ces sujets sont pilotés par Marc Wormser et soutenus par l'ensemble de la direction et des administrateurs. La gouvernance ESG du groupe Wormser Frères a été révisée en décembre 2023 afin d'intégrer les

critères de durabilité dans les politiques et stratégies. La Gouvernance se déploie à travers cinq comités dédiés à la mise en œuvre des politiques RSE et d'investissement durable :

Instance	Sujet	Comité
Banque	Mission	Comité de mission
CdA	Orientations ESG Durabilité	Comité d'orientations ESG Durabilité
Codir	Stratégie ESG Durabilité	Comité stratégique ESG et Durabilité
	RSE interne	Comité RSE et mécénat
	Mécénat	
Société de Gestion	Déploiement ESG Durabilité	Comité ESG et durabilité WFG

Le suivi des risques ESG sera réalisé par le Comité de Suivi des Risques au niveau de la banque et le Comité des Risques au niveau de la société de gestion.

#### o Comité d’Orientations ESG et Durabilité

- **Objet** : Proposer les grandes orientations en matière de durabilité et d’investissement ESG pour le Groupe.
- **Fréquence** : Semestrielle.
- **Composition** : Président du CA, Directeur Général et DGD, actionnaires, administrateurs indépendants, Responsable de la Finance Durable.

#### o Comité de Mission

- **Objet** : Évaluer la pertinence de la stratégie de l’entreprise pour atteindre sa Mission, conseiller sur l’alignement des activités avec cette Mission, et améliorer le fonctionnement en conséquence. Alerter le Conseil d’Administration de toute défaillance concernant le respect de la Mission.
- **Fréquence** : Trimestrielle.
- **Composition** : Directeur Général, DGD, Responsable de la Finance Durable, Membres externes, Représentante des actionnaires familiaux.

#### o Comité RSE et Mécénat

- **Objet** : Définir et mettre en œuvre les orientations RSE, notamment en matière de développement des collaborateurs, engagements environnementaux dans les locaux et stratégie et actions Philanthropie.
- **Fréquence** : Trimestrielle.
- **Composition** : Direction Générale, Responsable Durabilité, Direction des RH, Direction de la Communication/Mécénat, et collaborateurs volontaires.

#### o Comité Stratégique ESG et Durabilité

- **Objet** : Proposer et déployer les orientations ESG pour l’investissement et financement, concevoir des politiques adaptées et suivre leur mise en œuvre. Élaborer le bilan annuel et réviser les orientations stratégiques.
- **Fréquence** : Trimestrielle.
- **Composition** : Direction Générale BWF, Président WFG, Responsable Durabilité, Direction Commerciale, membres occasionnels : Conformité, Responsable des métiers.

#### o Comité ESG et d’Investissement Durable de Wormser Frères Gestion

- **Objet** : Mettre en œuvre la politique d’investissement durable et les critères ESG, définir les indicateurs, gérer les risques ESG et la politique d’engagement actionnarial.
- **Fréquence** : Semestrielle.
- **Composition** : Président WFG, Responsable Durabilité, Analystes pour la gestion cotée, responsables pour le Private Equity, Venture Loan, Middle Office et RCCI (occasionnels).

Dans les pages qui suivent, vous découvrirez les premiers éléments de notre démarche. Bien que la totalité des objectifs fixés dans le cadre de notre statut de Société à Mission et les premiers résultats seront rendus publics dans le rapport 2024 en 2025, ce rapport préliminaire vous offre un aperçu de notre engagement et de nos actions actuelles. Vous y trouverez des informations détaillées sur nos initiatives en matière de finance durable, nos choix d’investissements responsables et les critères ESG que nous appliquons rigoureusement. Nous espérons que cette présentation vous permettra de comprendre les fondements de notre stratégie et de partager notre vision pour un avenir durable.

## 3 Œuvrer à la rencontre de l'intérêt de nos clients et de l'intérêt général dans toutes nos solutions de placement et de financement

“Œuvrer à la rencontre de l'intérêt de nos clients et de l'intérêt général dans toutes nos solutions de placement et de financement” représente le premier objectif de notre société à mission. Dans le cadre de cet objectif, nous réfléchissons activement à plusieurs initiatives clés afin de réduire au maximum nos externalités négatives. Tout d'abord, nous mettons en œuvre un travail approfondi sur le climat, en réalisant un nouveau bilan carbone plus poussé, qui servira de base à une stratégie climatique que nous élaborerons. Ensuite, nous continuons l'intégration de l'analyse ESG au niveau de l'investissement, assurant ainsi que les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance sont pris en compte pour des placements responsables et durables. Enfin, cette analyse ESG est également appliquée au niveau du crédit, garantissant que nos pratiques de prêt reflètent nos engagements en matière de durabilité et de responsabilité sociale.

### 3.1 Le climat avant tout

Cette année marque la deuxième édition de notre exercice de bilan carbone, après une première évaluation basée sur les données de 2019. L'évaluation actuelle porte sur les données arrêtées au 31 décembre 2023. À première vue, il pourrait sembler que nos émissions liées aux scopes 1, 2 et 3 (hors catégorie 15 du GHG Protocol, qui couvre les émissions financées) ont augmenté, passant de 470 tCO<sub>2</sub>e en 2019 à 1 429 tCO<sub>2</sub>e en 2023. Cependant, ces résultats ne sont pas directement comparables, car notre méthodologie s'est affinée, notamment sur les émissions du scope 3. Cette année, nous avons adopté une approche plus granulaire, détaillant davantage nos services, en partenariat avec notre prestataire externe, Carbometrix.

Nos émissions financées ont diminué, passant de 115 536 tCO<sub>2</sub>e en 2019 à 90 636 tCO<sub>2</sub>e en 2023, malgré une augmentation de nos investissements et financements. Ici encore, les résultats ne sont pas directement comparables en raison d'un changement de méthodologie. Nous avons adopté la norme PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials), qui harmonise l'approche comptable pour les institutions financières. Pour en savoir plus sur notre méthodologie, vous pouvez consulter l'annexe.

Cet exercice de collecte et d'analyse de nos données carbone constituera la base de référence (« baseline ») pour définir et affiner notre stratégie climat. En partant de ces premières données, nous pourrions mieux comprendre notre empreinte carbone et fixer des objectifs clairs et mesurables pour réduire nos émissions à court, moyen et long terme. Cela nous permettra également de suivre notre progression et d'adapter nos actions en fonction des résultats obtenus.

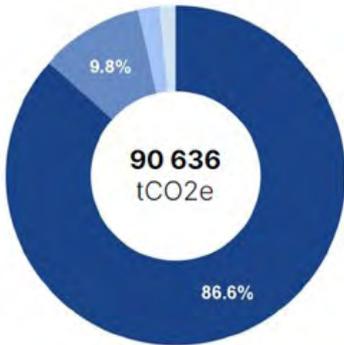
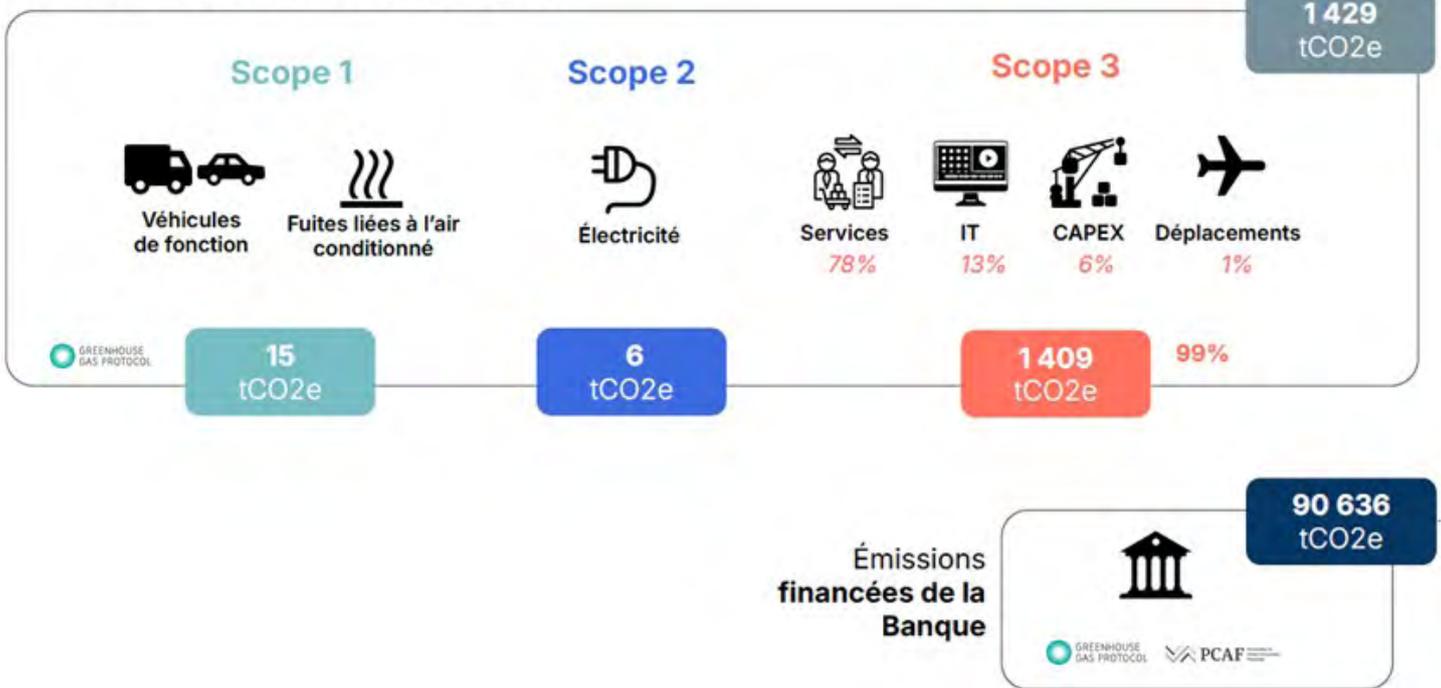


PCAF est un partenariat mondial d'institutions financières qui collaborent pour développer et mettre en œuvre une approche harmonisée permettant d'évaluer et de divulguer les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées à leurs prêts et investissements.

L'approche comptable harmonisée fournit aux institutions financières le point de départ nécessaire pour fixer des objectifs fondés sur la science et aligner leur portefeuille sur l'Accord de Paris sur le climat. PCAF favorise la transparence et la responsabilité, et a développé une norme mondiale de comptabilisation des GES en open source pour les institutions financières, appelée «Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry».

### Empreinte Carbone de la Banque en 2023

#### Empreinte carbone de l'activité de Banque



Activité Unité	Émissions financées tCO2e	Intensité carbone tCO2/M€ investis	Estimations des émissions %	Taux de couverture %
Coté	78 350	313	4	88
Private Equity	9 023	74	81	77
Venture Loan	1 881	84	100	100
Crédit	1 382	6	100	63

## 3.2 Agir en investisseur responsable

---

Dans le cadre de notre démarche, nous nous engageons à réduire autant que possible les externalités négatives de nos investissements. C'est pourquoi nous avons progressivement intégré des politiques d'exclusion. Cependant, notre approche ne se limite pas simplement à exclure certaines entreprises. Nous cherchons également à sélectionner celles qui adoptent de bonnes pratiques ESG (Environnementales, Sociales et de Gouvernance) et à éliminer celles dont les comportements sont jugés problématiques. Cette démarche vise à limiter les risques de durabilité et à minimiser les risques opérationnels, réglementaires ou de réputation liés à de mauvaises pratiques.

Pour nos investissements, notre ambition s'appuie sur la notion « d'investissement durable » définie dans le cadre du Règlement SFDR, permettant d'identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental ou social et de classer nos mandats et fonds en :

- Produits éligibles à l'Article 6, qui n'implique aucune prise en compte particulière des critères extra-financiers ;
- Produits éligibles à l'Article 8, promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales, sans pour autant avoir un objectif d'investissement durable ;
- Produits éligibles à l'Article 9, ayant pour objectif l'investissement durable, c'est-à-dire réalisé dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental et/ou social.

Nous prenons en compte les risques de durabilité et les incidences négatives tant dans la gestion des mandats que des organismes de placement collectifs (OPC). Cette approche s'intègre pleinement dans notre processus d'investissement. En revanche, les investissements réalisés en ETF ou en OPC ne peuvent pas, à l'heure actuelle, faire l'objet d'une analyse aussi approfondie. Pour les placements non cotés, **l'extension de la politique ESG est en cours de structuration.**

### Politique d'exclusion

Nous avons fait le choix d'exclure des investissements un ensemble de secteurs dont le périmètre varie selon la classification SFDR des OPC et mandats et selon le type d'actif sous-jacent.

Les entreprises impliquées dans le secteur des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz), la production, le stockage, et la commercialisation de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions ainsi que les industries du tabac, de la pornographie et des jeux d'argent et de hasard sont exclues de nos investissements en titres vifs sur les portefeuilles classés Art.8 et Art.9 au sens du Règlement SFDR.

Les entreprises du secteur des boissons alcoolisées et de l'armement sont exclues de nos investissements en titres vifs sur les portefeuilles classés Art. 9.

Pour des raisons de difficulté d'accès à des données fiables et granulaires relatives à la décomposition du chiffre d'affaires des sociétés, nous tolérons un seuil maximal de 5% du chiffre d'affaires pour les secteurs précités. Cette règle est applicable pour l'ensemble des actions et obligations présentes, quelle que soit la classification du portefeuille.

Tout produit ne pouvant être assimilé à la catégorie des titres vifs, ne peut faire l'objet d'une analyse aussi profonde. Ainsi, les produits tels que les OPC et ETF, ne sont pas soumis au seuil d'exclusion précité. En revanche, les secteurs susmentionnés ne pourront représenter, par transparence, plus de :

- 5% de l'Actif Net des portefeuilles Art.8 – SFDR
- 0% de l'Actif Net des portefeuilles Art.9 – SFDR (sauf fonds de fonds de Private Equity investi en fonds classifiés Art. 9).

## Notre analyse ESG

Les politiques d'investissement prennent en compte, de manière globale les trois critères « ESG » (environnementaux, sociaux, de gouvernance). L'ESG permet d'identifier des risques et des opportunités que l'analyse financière seule ne peut évaluer. Ces critères extra-financiers s'inscrivent dans une optique de long terme, en adéquation avec notre philosophie d'investissement. Les critères ESG permettent par ailleurs d'identifier des opportunités de croissance soutenable et durable, renforçant ainsi la visibilité quant aux perspectives de l'émetteur.

Notre méthodologie propriétaire s'articule en trois temps :

1. **Approche quantitative** : recherche et traitement des informations et données ESG ;
2. **Approche qualitative** : formalisation de la note ESG globale ;
3. **Prise en compte de cette note ESG globale sur la valorisation de l'entreprise.**

## Approche quantitative

Chaque valeur fait l'objet d'un cas d'investissement au sein duquel 14 caractéristiques réparties sur les trois volets E, S et G sont étudiées.

Ces caractéristiques sont évaluées par un certain nombre de critères quantitatifs et qualitatifs afin d'attribuer in fine une notation ESG à chacun de ces trois volets.

Toute donnée quantitative est issue soit de notre fournisseur de données extra-financières S&P Global, soit des documents publiés par les émetteurs (à titre d'exemples : rapports annuels, documents ad-hoc ESG, présentations investisseurs).

Dans le cas des obligations non cotées, les données sont majoritairement issues du management. En fonction de la maturité des entreprises, toutes les caractéristiques ne peuvent être évaluées, par manque de données.

## Approche qualitative

Les analystes-gérants sont chargés d'évaluer l'implication des émetteurs sur chacun des trois volets E, S et G (matérialisée par une note E, S et G), à partir des données quantitatives précédemment citées. Cette évaluation est matérialisée par une note ESG globale allant de 0 à 10 (10 étant la meilleure note, signe d'un engagement fort et/ou de bonnes pratiques ESG), résultante du calcul de la moyenne des notes E, S et G. Les controverses sont également prises en compte dans les notes individuelles (E, S et G) ainsi qu'au niveau de la note ESG globale : lorsqu'une controverse est identifiée, celle-ci est qualifiée par les analystes-gérants en fonction du degré de gravité associé (gravité significative / très significative) et ainsi traduite par un malus allant de 0 à -5 points sur chacune des notes E, S et G.

## Prise en compte de la notation ESG sur la valorisation de la société

La Banque prend ainsi en compte dans la valorisation des sociétés l'évaluation des risques de durabilité. La note ESG obtenue dans le cadre de notre approche qualitative vient directement impacter le coût du capital pris en compte dans notre modèle de valorisation « DCF » (discounted cash flows ou flux de trésorerie actualisés). Nous pouvons ainsi quantifier l'incidence des risques de durabilité sur l'objectif de cours de la valeur étudiée. Nous rappelons cependant que l'objectif de cours final retenu pour la valeur intègre plusieurs méthodes de valorisation dont notre modèle DCF.

Pour les obligations non cotées, la note ESG est prise en compte dans le taux d'intérêt. Ce taux peut être revu à la baisse dans le cas de l'amélioration de cette note ESG et plus spécifiquement dans le cas d'atteinte d'objectifs ESG définis annuellement.

Dans le cas des investissements de Private Equity en direct, la note ESG est prise en compte dans la valorisation de la société.

### 3.3 Agir en banquier responsable

---

L'objectif de la Banque Wormser Frères est également d'intégrer pleinement les critères extra-financiers dans les activités de financements (crédits et crédits immobiliers), afin de soutenir des sociétés maximisant leurs impacts positifs, ayant les meilleures pratiques ESG, et réduisant autant que possible leurs externalités négatives.

Pour soutenir cette démarche, la Banque Wormser Frères a mis en place en 2022 une grille de notation ESG d'analyse des crédits immobiliers. Cette grille d'analyse prend en compte des critères liés à l'environnement pour les particuliers et s'étoffe de critères sociaux et de gouvernance pour les entreprises. Le volet environnemental regroupe l'empreinte carbone, la consommation énergétique, le DPE, les risques naturels, la proximité des transports publics-pistes cyclables et le respect de la biodiversité. Le volet social s'intéresse à la formation des collaborateurs, l'ancienneté moyenne des salariés, le respect de la sécurité, la présence d'infrastructure PMR et la diversité. Le volet gouvernance se base sur les mesures mises en place relatives à la transparence, l'obtention de labels RSE et les politiques RSE.

Dans le cadre de notre engagement en matière de finance durable, nous privilégions des investissements qui respectent les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et soutiennent la transition énergétique. En 2023, nous avons renforcé cet engagement en introduisant une nouvelle mesure : l'exclusion des financements immobiliers pour les biens classés DPE F ou G, sauf si des travaux d'amélioration énergétique sont planifiés. Cette décision s'inscrit dans notre volonté de promouvoir l'efficacité énergétique et de réduire l'empreinte carbone de notre portefeuille immobilier, tout en accompagnant nos clients dans leurs projets de rénovation durable.

## 4 Poursuivre le développement d’offres innovantes durables afin de concilier efficacité économique et contribution environnementale et sociale positive

Le deuxième objectif statutaire de notre société à mission est de “poursuivre le développement d’offres innovantes et durables afin de concilier efficacité économique et contribution environnementale et sociale positive”. Dans ce cadre, nous nous engageons à créer des offres durables pour nos différentes classes d’actifs afin d’augmenter nos externalités positives. Cet objectif implique également une collaboration étroite avec les acteurs du marché afin de trouver des synergies bénéfiques. Cette section présentera les premiers produits de notre portefeuille répondant à ces besoins, ainsi que les initiatives de la place parisienne que nous avons rejointes, comme par exemple la Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), démontrant notre engagement à intégrer des pratiques respectueuses de l’environnement et socialement responsables dans notre modèle économique.

### 4.1 Nos investissements durables

#### Notre Méthodologie

Au-delà de la réduction des impacts négatifs, nous souhaitons augmenter nos impacts positifs. La Banque a pour ambition de proposer aux investisseurs, pour chaque classe d’actif, une alternative d’investissement durable ou à impact c’est-à-dire dont l’activité est significativement exposée aux objectifs de développement durable de Nations Unies.

Afin de répondre à notre objectif d’investir dans des sociétés ayant des impacts positifs sur le plan environnemental ou social et minimisant leurs externalités négatives, nous concentrons notre analyse sur les 17 Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies et construisons notre notation d’impact de la façon suivante :

**Impacts positifs :** Part du chiffre d’affaires réalisée par la société dans des activités répondant aux Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Cette mesure quantitative sera comprise entre 0% et 100%.

**Impacts négatifs :** Mesure qualitative qui recense les impacts négatifs portant préjudice à un ou plusieurs Objectifs de développement durable (ODD) et vient se soustraire, dans la limite de 100% aux impacts positifs. Ils sont définis selon trois niveaux (faible, moyen, important).

**Initiatives :** Mesure qualitative qui valorise les initiatives mises en œuvre par la société, en dehors de ses activités économiques, dans le but de répondre à des enjeux environnementaux ou sociaux. Ce bonus ne pourra excéder 20%.

Selon notre politique d’investissement, une société sera considérée comme durable si et seulement si les conditions suivantes sont réunies :

- La contribution positive est démontrée si :
  - d’une part, la note d’impact selon notre méthodologie propriétaire est supérieure ou égale à 5/10. Elle repose sur la contribution des émetteurs aux Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations unies ;
  - d’autre part, la part du chiffre d’affaires de l’entreprise dans les ODD associés aux thématiques d’investissement durables privilégiées est à minima de 50% ;
- L’absence de préjudice important est confirmée par :
  - d’une part, la note ESG selon notre méthodologie propriétaire est supérieure ou égale à 5/10;
  - d’autre part, l’émetteur ne fait pas l’objet de controverses importantes ;
- Les pratiques de bonne gouvernance si la note de Gouvernance selon notre méthodologie propriétaire est supérieure ou égale à 5/10.

## Focus sur nos premiers investissements durables

### Investissement coté



Tetra Tech, fondée en 1966 en tant que société spécialisée dans le génie maritime et côtier, a réalisé son introduction en bourse en 1991. Après six décennies de croissance interne et une série d'acquisitions stratégiques, elle est aujourd'hui un leader dans le domaine du conseil et des services en ingénierie, avec une spécialisation marquée dans les domaines de l'eau, de l'environnement, des infrastructures durables et des énergies renouvelables. La société concentre environ 85% de ses activités sur des services liés à l'eau, l'environnement et les infrastructures, avec une capitalisation boursière de 11 milliards de dollars. En alignement avec l'Objectif de Développement Durable (ODD) 6, Tetra Tech contribue de manière significative à l'utilisation rationnelle des ressources en eau et à la gestion durable de l'eau douce, répondant ainsi à la problématique de la pénurie d'eau.

Tetra Tech génère 48% de son chiffre d'affaires en collaborant avec le gouvernement américain et ses agences fédérales, en fournissant des services allant de l'analyse des ressources en eau à la surveillance environnementale. Un exemple notable de ses projets est son rôle dans le programme Clean Cities, Blue Ocean, piloté par l'Agence américaine pour le développement international (USAID). Ce programme international lutte contre les plastiques océaniques dans les régions en rapide urbanisation, comme l'Asie, les îles du Pacifique, l'Amérique latine et les Caraïbes. L'initiative a permis de recycler environ 556 000 tonnes de déchets, de récupérer 19 000 tonnes de plastique, et d'améliorer la qualité de l'air et de l'eau pour 11,3 millions de personnes.

### Investissement non coté

## ARCHIMED

Dans le cadre de notre activité de private equity, nous avons décidé d'investir dans le fonds Med Platform 2 de la société de gestion ARCHIMED. Ce fonds est classé article 9 selon la SFDR.

La philosophie d'ARCHIMED repose sur le fait que la santé humaine, animale et environnementale est une valeur commune à tous et une condition clé pour un développement durable à long terme. Le Med Platform II, en tant que fonds Article 9, poursuit des objectifs d'investissement socialement durables, notamment l'amélioration des résultats de santé en contribuant à cinq objectifs de santé :

- (a) meilleure efficacité,
- (b) meilleure efficacité,
- (c) meilleure sécurité,
- (d) meilleure accessibilité,
- (e) meilleure abordabilité.

Ces objectifs visent à offrir de meilleurs résultats de santé par des améliorations directes pour les patients ou via les industries médicales et les services aux hôpitaux et prestataires de soins.

En outre, l'objectif d'investissement durable du fonds comprend également la mesure de la contribution du fonds à la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) 3 et 9 et de leurs cibles associées.

### Venture Loan

La Banque a développé en 2023 une première offre de financement dédiée aux projets à impact environnementaux et sociaux : un **Venture Loan à impact**.

Au-delà de la prise en compte de critères ESG dans les décisions d'investissement, 25% des fonds levés par le fonds Venture Loan II seront ainsi alloués aux entreprises dont l'activité est durable selon notre méthodologie interne, avec une réduction du taux d'intérêt en cas d'atteinte de critères de durabilité choisis.

## 4.2. Promouvoir nos engagements pour la finance durable



Être un acteur de référence dans la finance durable, c'est aussi promouvoir les engagements RSE de la Banque et son approche de la finance durable. Depuis 2021, la société de gestion Wormser Frères Gestion, est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI). Les PRI sont une initiative mondiale lancée par plusieurs investisseurs institutionnels, en partenariat avec l'UNEP FI et le Pacte Mondial des Nations Unies, visant à créer un système financier durable. De plus, chez Wormser Frères Gestion, l'engagement se traduit essentiellement par la prise en compte et l'intégration de deux aspects fondamentaux.

D'une part, le dialogue : le suivi des sociétés et des secteurs en portefeuille implique un dialogue avec les responsables et dirigeants des sociétés investies, notamment lors des événements organisés par les brokers. Cela amène nos analystes et gérants à poser des questions et à faire des suggestions d'amélioration sur les politiques et stratégies ESG mises en place.

D'autre part, notre engagement a un impact encore plus direct lors des votes en Assemblée Générale. À cette occasion, les gérants analysent et évaluent au préalable les résolutions des sociétés investies qui prennent en compte des critères d'appréciation ESG, afin, dans un second temps, de les approuver ou d'exprimer notre désaccord par le vote, en accord avec les principes de notre politique, explicitée ci-après.

Depuis mai 2021, pour ses investissements directs cotés, Wormser Frères Gestion a mis en place une politique de vote systématique, quel que soit le pourcentage de détention du capital ou des droits de vote, pour les OPC.



En 2023, la Banque Wormser Frères a aussi :

- **participé à promouvoir des pratiques durables et à impact via ses nombreuses interventions sur la finance durable** : podcast, webinaire, tables rondes avec des partenaires tels qu'En quête d'Impact, Time for the Planet, Impak Finance, BPI France, Raise, AFD, etc.
- **pris des engagements forts dans des initiatives de place**, telles que la Convention des Entreprises pour le Climat – Monde Financier.
- **été un acteur des discussions de place sur la finance durable**, en participant aux groupes de travail de l'**Institut de la Finance Durable** (ex-Finance for Tomorrow), ou en président le groupe Climat et finance durable au sein du **groupe OCBF**.



La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC) est une association d'intérêt général dont la vocation est d'organiser des parcours de prise de conscience et de transformation pour décideurs économiques afin de rendre irrésistible la bascule vers une économie régénérative d'ici 2035.

Nous avons rejoint la CEC Monde Financier, un programme de la CEC réunissant 74 entreprises du secteur financier, gérant collectivement plus de 800 milliards d'euros d'actifs. Ce parcours de 10 mois est réparti sur plusieurs sessions, avec un total de 9 jours d'ateliers et de formations, entre novembre 2023 et juin 2024. Ces sessions impliquent des échanges avec des experts de la transition écologique, des témoignages de grands acteurs du secteur, ainsi que des travaux collaboratifs pour construire des feuilles de route concrètes et ambitieuses pour accélérer la transition durable.

## 5 Faire vivre nos valeurs dans un climat de confiance et d'écoute au sein de nos équipes et avec nos clients

Le troisième objectif de la société à mission est de “faire vivre nos valeurs dans un climat de confiance et d'écoute au sein de nos équipes et avec nos clients”. Pour la Banque Wormser Frères, cet objectif signifie agir en tant qu'employeur responsable en s'engageant concrètement à favoriser le développement professionnel et personnel des collaborateurs. Cela passe par des mesures concrètes telles que la prise en compte de l'épanouissement et de la qualité de vie au travail des équipes, ainsi que l'offre de formations adaptées pour assurer l'évolution des collaborateurs. Cet objectif couvre également l'engagement avec les parties prenantes et la satisfaction des clients. Dans le contexte de ce rapport, et en continuité avec le travail de l'année dernière, nous allons détailler davantage la partie concernant nos équipes. Plus d'informations sur les autres sujets liés à cet objectif seront disponibles dans le premier rapport de mission.

### 5.1 Prendre en compte l'épanouissement et la qualité de vie au travail de nos équipes

#### Amélioration du confort et de l'ergonomie du mobilier de travail

Un effort important a été réalisé afin d'améliorer le confort et l'ergonomie du mobilier de travail. Ainsi, la Banque a renouvelé et harmonisé le mobilier avec la volonté de privilégier la seconde main. D'autre part, les bras télescopiques et les docks ont été déployés sur tous les postes de travail. De nouveaux casques sans fil et plus performants ont été commandés pour un déploiement en 2024 afin d'offrir une meilleure isolation acoustique aux salariés travaillant dans certains espaces de travail. Un audit informatique a aussi été mené afin de recueillir les besoins en matériel ou en logiciel informatique des salariés. Le passage sur Microsoft 365 a ainsi été acté, facilitant et fluidifiant ainsi les échanges entre collègues.

Enfin, la Banque a acté son déménagement dans de nouveaux locaux à quelques pas des anciens. Accompagnée par Factory, entreprise spécialisée dans ce type de projets tant sur la partie Design & Conception que sur la partie Travaux & Aménagement, la Banque a repensé l'organisation des espaces afin de pouvoir concilier tout à la fois incarnation d'une vision actuelle tout en capitalisant sur l'ADN fort de la banque et ses spécificités, amélioration de l'accueil des clients, accroissement de la capacité d'accueil de collaborateurs, développement des échanges

informels entre salariés via la configuration des locaux (plateau unique) et la création d'espaces d'échanges, amélioration du bien-être au travail via l'utilisation de mobiliers et d'outils informatiques plus modernes, création d'un espace détente / déjeuner, adaptation des locaux aux nouveaux modes de travail (télétravail, travail collaboratif, circulation de l'information, etc...).

**Le déménagement sera effectif au premier trimestre 2024.**

#### Mise en place d'un premier questionnaire de satisfaction à destination des collaborateurs

L'objectif de ce questionnaire est double : évaluer le niveau de satisfaction des collaborateurs sur de nombreux thèmes, et suivre l'évolution de ce niveau de satisfaction année après année. En 2023, les salariés ont été sollicités pour la première fois et 74% d'entre eux ont répondu présents.

Trois séances de restitution aux salariés ont été réalisées avec des engagements de la Banque pour répondre aux points d'amélioration soulevés par le questionnaire et un point d'étape. Le NPS était de -46,5.

Nous reproduirons l'exercice en 2024.

### Mise en place d'un accord de Participation

Un accord d'entreprise sur la Participation a été élaboré et signé avec le Comité Social et Economique (CSE) en 2023.

### Favoriser les interactions entre employés

En attendant le déménagement définitif de la Banque, cette dernière s'est efforcée de favoriser les interactions entre employés en créant une salle de réunion/convivialité pour les collaborateurs. De même, afin de s'adapter aux nouvelles habitudes de travail, notamment du télétravail, des salles de réunion ont été pourvues de matériel permettant des conférences de qualité. Enfin de nombreux événements internes ont été organisés permettant aux salariés de continuer à tisser du lien entre eux. Ainsi, les salariés ont pu bénéficier d'un séminaire résidentiel de 2 jours au vert en région parisienne. Les échanges ont été riches et les moments de partage nombreux.

### Amélioration du process d'accueil des nouveaux salariés

En 2023, la Banque a révisé et amélioré la procédure d'accueil des nouveaux salariés pour offrir un accompagnement optimal lors de leurs premiers pas au sein de l'organisation.

Pour faciliter leur intégration, des fiches d'analyse de besoins ont été créées et distribuées dès le premier jour. Ces fiches aident les nouveaux arrivants à comprendre leur poste, leurs tâches quotidiennes, ainsi que les attentes et objectifs pour les premières semaines et mois. Cela leur permet de mieux se projeter dans leurs nouvelles fonctions.

Le premier jour inclut également une session d'accueil avec les ressources humaines, durant laquelle tous les documents nécessaires sont fournis, tels que le livret d'accueil et les documents administratifs.

Au bout de deux mois, chaque nouveau salarié est invité à rédiger un rapport d'étonnement. Ce document, discuté ensuite lors d'un entretien avec les RH, permet de recueillir les impressions des nouveaux employés et de collecter des idées pour continuer à améliorer le processus d'intégration.

De plus, un bilan de la période d'essai est organisé entre le salarié et son manager. Cet échange permet de discuter de la relation manager-managé et de s'assurer que l'environnement de travail est propice à l'épanouissement professionnel.

### Création d'une fiche avantages salariés

Une fiche synthétique reprenant les différents avantages bancaires proposés aux salariés a été éditée.

## 5.2 Développement des équipes

### Offrir des formations adaptées pour faire évoluer les collaborateurs

Depuis quelques années, la Banque souhaite mettre l'accent sur la formation des collaborateurs et le développement des compétences.

En 2022, 4 axes de formation ont été priorisés :

- **Les formations métiers** (succession, contrat de crédit, formations obligatoires DDA ou DCI ...)
- **Les formations savoir être** (management, gestion de projet, amélioration de process ...)
- **Les formations techniques générales** (anglais, Excel, rédaction de procédures ...)
- **Formations RSE, Finance Durable et Qualité de vie au travail** (sensibilisation RSE et climat, premiers secours, risques psychosociaux, chargé d'évacuation...).

En 2023, 18 heures de formation en moyenne par salarié ont été dispensées. Un accent a notamment été mis sur les formations comportementales (30% des formations réalisées) via des formations management et management de projet par exemple. De même, un accompagnement individuel de certains responsables a été proposé et réalisé.

À ces formations, s'ajoutent également des certifications.

En 2024, nous souhaitons maintenir ce cap et continuer de proposer des formations en adéquation avec la trajectoire et le métier de chaque salarié.

### Trajectoire de carrière

En 2023, la Banque a systématisé les entretiens annuels d'évaluation en y intégrant pour chaque salarié un objectif RSE. Ainsi, 65 entretiens ont été menés en 2023 contre 45 en 2022.

En 2023, la Banque a renforcé son engagement envers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) en systématisant les entretiens annuels d'évaluation. Chaque salarié se voit désormais attribuer un objectif RSE spécifique, en plus de ses objectifs professionnels habituels. Cette initiative vise à intégrer plus profondément les valeurs RSE dans la culture de l'entreprise et à encourager chaque employé à contribuer activement aux enjeux sociaux et environnementaux.

En parallèle, la Banque a poursuivi sa politique de développement et de reconnaissance des talents. En 2023, 8 salariés ont été promus, reflétant notre engagement à valoriser et à faire évoluer les compétences internes.

De plus, 3 salariés ont profité de mobilités internes, illustrant notre politique de mobilité qui encourage les collaborateurs à explorer de nouvelles opportunités au sein de l'organisation. Ces mobilités internes permettent non seulement de répondre aux aspirations professionnelles des employés, mais aussi d'enrichir l'entreprise par le partage de connaissances et d'expertises entre différents départements.

Ces actions s'inscrivent dans notre démarche globale de gestion des talents, visant à créer un environnement de travail motivant, évolutif et en phase avec les enjeux contemporains de développement durable et de responsabilité sociétale. Par le biais de ces initiatives, la Banque continue de bâtir une organisation résiliente, innovante et engagée envers ses collaborateurs et la société.

## 5.3 Diversité et Inclusion

En 2023, la Banque a poursuivi sa stratégie de croissance et d'innovation en continuant d'augmenter ses effectifs. 18 salariés en CDI ont été recrutés au cours de l'année, ce qui reflète l'engagement à attirer et à retenir les meilleurs talents pour soutenir les ambitions de la Banque.

Parmi ces recrutements, 10 ont été des créations de postes, témoignant de la volonté de diversifier et d'élargir les compétences internes et de soutenir la montée de charge de travail des équipes.

En investissant dans le capital humain, la Banque affirme son engagement à construire un environnement de travail dynamique et collaboratif, où chaque employé peut contribuer pleinement au succès collectif et à l'impact positif sur la société.

### Index égalité femme / homme

En 2023 des événements, cependant positifs, ont impactés négativement notre score index égalité Femmes Hommes qui évoluait entre 82 et 87 points depuis 2020, tels que :

- L'intégration dans les effectifs des salariés de Finance SA se traduisant par un nombre plus élevé de collègues masculins à des postes expérimentés. Cet événement est celui qui a eu le plus d'impact négatif.
- Quelques rémunérations variables élevées liées à des performances individuelles dépassant nettement les objectifs, mais bravo à eux pour leurs performances !
- Des promotions de salariées non-cadres vers des postes de cadres, faisant bouger les équilibres et rémunérations de chacune de ces catégories mais bravo à toutes et tous pour leur promotion !
- Aucun congé maternité au cours de l'année 2023 (le hasard de la vie et des calendriers)

Aussi le résultat de l'index Égalité Femmes / Hommes 2023 est de 47 points (40/85 ramené à 47/100).

Voici le détail :

- Indicateur relatif à l'écart de rémunération : 0/40 points
- Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles : 35/35 points
- Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations : 5/10 points

La Banque prend ce score au sérieux et espère l'améliorer mais ne peut baser toutes ses décisions de rémunération sur ce seul critère. Les différentes simulations de l'index 2024 réalisées permettent à la Banque de retrouver un résultat plus satisfaisant très probablement supérieur à 75 points. Cela s'explique notamment par de nombreux recrutements féminins (75% de juillet 2023 à juillet 2024) à des postes à responsabilité et de nouveaux congés maternités. Nous savons que des efforts doivent être poursuivis, particulièrement dans le nombre de femmes présentes parmi les 10 plus importantes rémunérations.

## 6 Maintenir les conditions de notre indépendance par une gouvernance responsable, un alignement d'intérêts avec nos clients et un partage équilibré de la valeur

“Maintenir les conditions de notre indépendance par une gouvernance responsable, un alignement d'intérêts avec nos clients et un partage équilibré de la valeur” est notre quatrième objectif statutaire. Cela signifie que nous nous engageons à gérer notre entreprise de manière autonome et éthique, en veillant à ce que les décisions prises reflètent les intérêts de nos clients et favorisent une répartition équitale des bénéfices entre toutes les parties prenantes. C'est pourquoi nous nous engageons aux côtés de nos clients pour chaque investissement, afin de garantir un alignement d'intérêts. Dans le rapport de cette année, nous fournirons davantage d'informations sur la partie concernant le mécénat, illustrant notre engagement à redonner à la société et à soutenir des initiatives sociales et environnementales importantes.

### 6.1 Développer une politique de mécénat d'entreprise

Nous avons structuré notre stratégie de mécénat autour de trois axes principaux pour maximiser notre impact social.

#### Axe 1 : Les engagements familiaux

Soutien à des causes historiques importantes en lien avec l'histoire de la famille Wormser autour de thématiques telles que l'Histoire, la santé, la jeunesse et l'impact avec un soutien à :

- la société des amis de Georges Clemenceau (dont Georges Wormser fut le chef de Cabinet),
- l'Institut Curie (dont Georges Wormser fut un des fondateurs),
- la Fondation Arc pour la recherche contre le cancer
- l'association Astres (dont Marcel Wormser fut un des fondateurs)



#### Axe 2 : L'entrepreneuriat social

Banque d'entrepreneurs au service des entrepreneurs, nous avons choisi au sein de notre comité Mécénat de soutenir les entrepreneurs qui ont du faire face à des difficultés particulières et supplémentaires.

Nous avons choisi 4 types de difficultés (handicap, sociales, violences faites aux femmes et migration) à surmonter et avons sélectionné 4 associations en lien avec l'entrepreneuriat social, pour un accompagnement financier et humain via un mécénat de compétences pour une période de 3 ans.



#### Avec l'association h'up entrepreneurs

Association créée en 2008, elle soutient tous les entrepreneurs **quand survient un handicap**, pour maintenir leur entreprise en activité. Elle accompagne les créateurs et entrepreneurs en situation pour éclairer leur démarche et accélérer leur succès. Enfin, elle développe une communauté d'entrepreneurs pour faire émerger **une vision innovante** de l'entrepreneur handicapé et **des solutions collectives** (législatives, financières, de prévoyance...).

Le soutien financier de la Banque Wormser Frères lui permet d'assurer le fonctionnement du programme h'up Académie et d'en améliorer significativement la qualité par des ajouts d'enseignements.



#### Avec l'association Les Déterminés.

Association créée en 2015 pour développer l'entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires de la ville et dans les milieux ruraux. Les déterminés se définissent ainsi : le seul programme d'accompagnement **gratuit** à l'**entrepreneuriat** qui réunit toutes les clés pour entreprendre : formation, accompagnement, réseau et mentorat !

Création avec la Banque Wormser Frères du prix accélération et Impact : pour allouer une bourse à 3 entrepreneurs Les Déterminés pour accélérer le développement de leur entreprise à Impact.

En plus de l'entrepreneuriat social la Banque a choisi cette année de soutenir et de participer à la **convention des entreprises pour le climat monde financier**, en ligne avec sa volonté de devenir un acteur de référence de la finance durable.



#### Avec l'association Led by Her

Led By HER, créée en 2014, est la première association en France à proposer une reconstruction professionnelle par l'entrepreneuriat aux femmes victimes de violences. LedByHER est labellisé « projet impact 2024 » par le fonds de dotations Paris 2024. L'entrepreneuriat est un moyen de les accompagner pour reprendre le leadership de leur vie et acquérir de nouvelles compétences. L'objectif est de favoriser la réinsertion professionnelle ou la création de sa propre entreprise, par la mise en place d'un programme de reconstruction professionnelle et personnelle, comprenant enseignements, activités collectives, ateliers et outils divers. Par cette démarche, l'association guide ses bénéficiaires vers la sortie du cycle des violences en ouvrant l'accès à leur autonomie financière et à leur indépendance dans la vie.



#### Singa

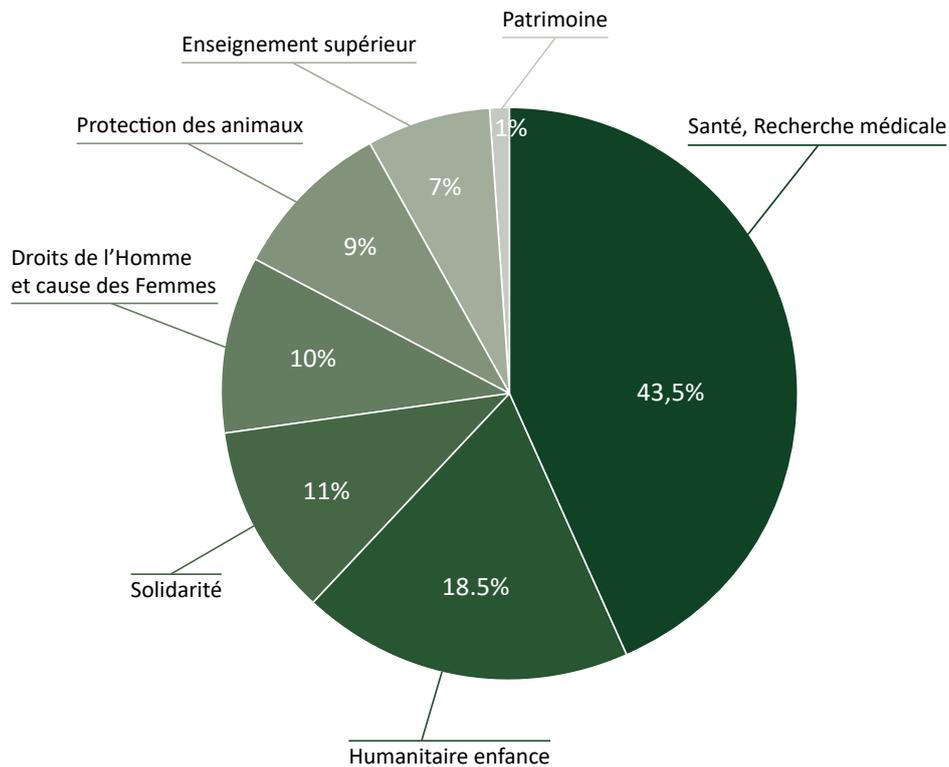
SINGA est une organisation internationale qui contribue à créer une société plus inclusive en rassemblant locaux et nouveaux arrivants (personnes réfugiées, demandeurs d'asile...) autour de projets sociaux, professionnels et entrepreneuriaux.

Singa Paris s'articule autour de 3 piliers : l'Émergence pour accompagner les nouveaux arrivants dans leur projet professionnel et/ou entrepreneurial l'Accélération pour Favoriser le développement d'entreprises à fort impact dans le domaine de l'inclusion et la Communauté pour proposer des espaces de rencontres pour créer du lien entre nouveaux arrivants et locaux.

### Axe 3 : Les engagements internes

Mise en place de « Matching funds » : abondement des dons faits par les salariés à titre personnel au profit d'organismes d'intérêt général (hors religion et politique) .

Répartition des dons en fonction des domaines soutenus



#### Mécénat de compétences et journée solidaire

La Banque offre une journée solidaire par salarié et par an, en complément de l'abondement réalisé. Le salarié peut choisir son association bénéficiaire. Les salariés peuvent aussi participer à des missions organisées avec les associations partenaires de la Banque.

#### Dons du sang

Nous menons une campagne de sensibilisation aux dons du sang auprès des salariés une fois par an. Pour chaque salarié ayant donné son sang la Banque verse un don de 100 euros à l'Institut Curie pour la recherche en hématologie.



#### Participation de salariés au Triathlon des roses

Les salariés participent en équipe au Triathlon caritatif en nageant, en courant ou en faisant du vélo. La Banque fait un don en faveur de la recherche sur le cancer du sein dans le cadre d'octobre rose.

## Synthèse et conclusion



Ce rapport marque un tournant important pour la Banque Wormser Frères, alors que nous nous engageons pleinement dans notre démarche de Société à Mission. En effet, ce document est notre dernier rapport RSE, et deviendra désormais le rapport annuel de notre Société à Mission. Il sera rédigé avec notre comité de mission et sera audité chaque année par un organisme tiers indépendant afin de garantir la transparence et l'authenticité de nos actions et de nos engagements.

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs qui se sont, encore cette année, impliqués avec abnégation et nous ont permis de nous approcher un peu plus de notre objectif de devenir un acteur de référence de la finance durable. Nous sommes également heureux d'annoncer le recrutement d'une Responsable Finance Durable, qui nous accompagnera dans cette transformation et veillera à ce que nous continuions à progresser de manière cohérente et rigoureuse dans notre engagement envers la durabilité. Son expertise et son dévouement seront des atouts précieux pour orienter nos initiatives et nous aider à atteindre nos objectifs ambitieux.

Alors que nous avançons sur ce chemin exigeant mais inspirant, nous sommes conscients que la route vers la durabilité est parsemée de défis. Cependant, avec la même rigueur, passion et détermination qui ont guidé nos actions jusqu'à présent, nous sommes convaincus que nous pouvons construire ensemble une finance véritablement durable.

## Annexe 1

 Carbometrix

WF

# Note méthodologique

## Calcul des émissions financées

Cette note méthodologique a été rédigée dans le cadre du calcul des émissions financées des activités d'investissement et de crédit de la Banque Wormser Frères.

### Sommaire

<b>1. Méthodologie générale</b>	<b>2</b>
<b>2. Méthodologie par typologie d'activité</b>	<b>3</b>
a. Venture Loan	3
b. Crédit	3
c. Private Equity	4
d. Coté	5
<b>3. Estimation des émissions</b>	<b>5</b>
a. Entreprises	5
b. Immobilier	5
<b>4. Calcul du facteur d'attribution</b>	<b>6</b>
a. Entreprises	6
b. Immobilier	6

## 1. Méthodologie générale

La méthodologie générale appliquée pour l'ensemble des quatre typologies d'activité étudiées dans ce projet est celle publiée par le PCAF (Partnership for Carbon Accounting Financials<sup>1</sup>).

Cette méthodologie suit une approche standard qui consiste en l'attribution à l'institution financière d'une quote part des émissions générées par l'activité financée.

Ces émissions " attribuées " au financeur sont calculées selon la formule suivante :

$$\text{Émissions financées} = \sum_i \text{Émissions absolues de l'actif}_i \times \text{Facteur d'attribution}_i$$

Le facteur d'attribution est le ratio entre le montant investi ou prêté et la valeur de l'entreprise ou du bien. Son calcul est défini en partie 4 de ce rapport, selon la typologie d'investissement.

Ainsi, deux types de données doivent être prises en compte pour chacun des actifs :

- des données carbone, exprimées en tCO<sub>2</sub>e, afin de comptabiliser les émissions absolues des actifs,
- des données financières, afin de calculer le facteur d'attribution et de procéder au calcul des émissions financées.

Pour chaque typologie d'investissement, sera détaillée la méthode de calcul des émissions absolues et du facteur d'attribution.

<sup>1</sup> <https://carbonaccountingfinancials.com/>

## 2. Méthodologie par typologie d'activité

### a. Venture Loan

Les volumes d'émissions absolues des sociétés clientes n'étant pas connus, des estimations ont été réalisées.

Les **données carbone** ont été estimées selon la méthode décrite dans le **paragraphe 3.a.**

Le **facteur d'attribution** a été calculé selon la méthode décrite dans le **paragraphe 4.a.**

### b. Crédit

L'activité de crédit est composée de deux sous-catégories.  
Une activité de prêts immobiliers, et une activité de prêt aux entreprises ("trésorerie").

#### Financement de biens immobiliers.

Les **données carbone** ont été estimées selon la méthode décrite dans le **paragraphe 3.b**

Le **facteur d'attribution** a été calculé selon la méthode décrite dans le **paragraphe 4.b.**

#### Financement de trésorerie des entreprises.

Les **données carbone** ont été estimées selon la méthode décrite dans le **paragraphe 3.a.**

Le **facteur d'attribution** a été calculé selon la méthode décrite dans le **paragraphe 4.a.**

### c. Private Equity

Dans le cadre de ce projet, l'activité de Private Equity est une activité de fonds de fonds. De ce fait, les investissements se font via un niveau intermédiaire de fonds qui investissent dans les entreprises. Les données carbone utilisées correspondent aux émissions absolues issues des activités des ces entreprises.

La collecte de données a permis de récupérer de la donnée carbone pour un certain nombre de fonds, pour les autres des estimations ont dues être réalisées.

#### Fonds ayant fourni de la donnée carbone

Les **émissions financées** par BWF ont pu être obtenues en multipliant la quote part de BWF dans chacun des fonds par les émissions financées correspondantes.

#### Fonds n'ayant pas fourni de la donnée carbone

Pour les fonds dont les émissions financées n'étaient pas directement disponibles, ont été réalisées des estimations au niveau de chacun des actifs.

Les **données carbone** ont été estimées selon la méthode décrite dans le **paragraphe 3.a.**

Le **facteur d'attribution** a été calculé selon la méthode décrite dans le **paragraphe 4.a.**

Une fois les données carbone estimées et les facteurs d'attribution calculés, il est possible de consolider les émissions financées par les fonds.

Ensuite, les émissions financées par BWF correspondent aux émissions financées de chacun des fonds investis multipliées par la quote part que détient BWF dans chacun de ces fonds.

## Carbometrix

### d. Coté

- **Sociétés cotés**

La majeure partie des empreintes carbone des sociétés ont pu être récupérées via l'outil Bloomberg.

Pour les sociétés dont les empreintes n'étaient pas disponibles, nous avons réalisé des estimations selon la méthode décrite dans le **paragraphe 3.a**. Le facteur d'attribution a été calculé selon la méthode décrite dans le **paragraphe 4.a**.

- **Fonds / ETF / Produits structurés**

Ces produits sont inclus dans la méthodologie mais il n'a pas été possible de récupérer la donnée carbone nécessaire à l'exception d'un unique fonds. La donnée pour ce fonds a été récupérée via l'outil Bloomberg.

Les émissions financées sont ensuite calculées en multipliant la quote part détenue par BWF par le volume total d'émissions du fonds.

- **Futures / Options**

Ces produits ont été écartés de l'étude car ne sont pas considérés dans la méthodologie PCAF de référence.

## 3. Estimation des émissions

### a. Entreprises

Afin d'estimer les émissions absolues des sociétés pour lesquelles le calcul d'empreinte carbone n'avait pas été réalisé, une estimation suivant une approche sectorielle a été appliquée.

Deux types de données sont nécessaires à ces estimations, le code NACE à quatre chiffres de l'entreprise, ainsi que son chiffre d'affaires sur l'année d'étude.

Le **code NACE** permet d'identifier le secteur d'activité de l'entreprise et donc :

- De sélectionner le facteur d'émissions correspondant (exprimé en tCO<sub>2</sub>/ M€ de CA),
- De répartir les émissions totales calculées selon les trois scopes du GHG Protocol.

La multiplication du chiffre d'affaires de l'entreprise par le facteur d'émissions permet d'obtenir les émissions absolues totales de l'entreprise sur la période d'étude.

Ce volume total est ensuite réparti sur les trois scopes.

### b. Immobilier

Afin d'estimer les émissions absolues d'un bien immobilier, il est possible d'utiliser plusieurs méthodes selon le type de données accessibles.

Dans le cadre de ce projet, a été utilisé le DPE carbone des biens combinés à leur surface. Les facteurs d'émissions provenant de la base de données **PCAF European building emission factor database** ont été utilisés. Ils sont exprimés en kgCO<sub>2</sub>e/m<sup>2</sup>, et tiennent compte des DPE des actifs immobiliers, du pays dans lesquels ils se situent ainsi que du type de bâtiment : bureau, entrepôt, commerce, résidentiel.

Les surfaces en m<sup>2</sup> des biens ont été ainsi multipliées par ces facteurs d'émissions afin d'obtenir les émissions totales.

Dans le cadre d'un bien immobilier, les émissions considérées concernent uniquement les scopes 1 et 2. N'ayant pas d'information relative à l'utilisation de combustible fossile in-situ, **il a été décidé de répartir les émissions entre les deux scopes (1 et 2) de façon égale.**

## 4. Calcul du facteur d'attribution

### a. Entreprises

Pour le calcul du facteur d'attribution, le PCAF ne distingue pas le financement en investissement ou en prêt mais cherche au contraire à les combiner afin de tenir compte de l'ensemble des financements permettant à l'entreprise d'exercer son activité.

Le facteur d'attribution se calcule selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Outstanding amount}}{EVIC}$$

L'**outstanding amount** est défini de deux façons selon que le financement se fait sous forme de dette ou de prise de capital.

**Dette** : valeur du financement restant à rembourser à date.

**Equity** : valeur actualisée de l'investissement à date.

L'**EVIC** est l'Entreprise Value Including Cash.

Représente la valeur totale de l'entreprise en incluant la trésorerie, c'est-à-dire sans la soustraire comme lors d'un calcul d'EV classique.

Cela s'explique par la volonté d'intégrer le financement par de la dette et du capital au sein d'un même terme.

### b. Immobilier

Le facteur d'attribution se calcule selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Outstanding amount}}{\text{Property Value}}$$

**Outstanding amount** : valeur restante du prêt à date.

**Property Value** : valeur du bien à date de génération du prêt.

## Annexe 2

 Objectif atteint 

 Objectif en phase de réalisation 

	Objectif 2023	Résultat 2023		Commentaire
Investissement Coté	Atteindre un taux de couverture de notre analyse ESG sur 100% de nos investissements directs en actions et obligations cotées.		99%	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
	Avoir plus de 10% de nos mandats et fonds investis en cotés avec plus de 50% de valeurs durables		11%	
	Avoir plus de 60% de nos mandats et fonds investis en cotés avec plus de 25% de valeurs durables		61%	
	Atteindre une part de 30% des investissements cotés durables		30%	
	Atteindre 10% de nos investissements en ETF et OPC cotés (hors WFG) en Art. 8 ou Art. 9		49%	49 % de nos investissements en ETF et OPC sont classés article 8 ou 9.
Investissement non Coté	Intégrer une analyse ESG systématique sur les investissements en direct non cotés du Private Equity à compter du second semestre 2023		0%	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
	Réaliser au moins une opération d'investissement durable en non coté (Private Equity)		0	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
	Atteindre une part de 50% pour nos investissements en fonds de fonds non cotés en Art. 8 ou Art. 9		60%	
	Sur les obligations non cotées (Venture Loan), avoir 100% des encours investis sur 2023 couverts par notre analyse ESG		100%	
	Avoir plus de 25% d'investissements durables en 2023 en obligations à impact non cotées dans le cadre du lancement de notre nouveau fonds Venture Loan 2		0%	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
Financement	Effectuer une analyse ESG pour tous les crédits immobiliers		100%	
	Effectuer une analyse ESG pour la moitié des autres crédits		0%	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
	Atteindre une part de 5% de crédits durables		NA	Ce produit a été lancé en 2024.
Ressources Humaines	Satisfaction des collaborateurs : 7/10		6,21	Cet objectif est en cours et sera repris dans le cadre de la démarche de Société à mission.
	Atteindre 15h de formation par ETP		18h	
Philanthropie	Atteindre 30% de salariés impliqués par la politique d'engagement interne		45%	
	80 000 € alloués à la politique de philanthropie de la Banque, soit 0,45% du PNB		83 000 €	



BANQUE  
**WORMSER FRÈRES**



**Banque Wormser Frères**

7-11 Boulevard Haussmann  
75009 Paris

01 47 70 90 80  
secretariat@banquewormser.com

**[www.banquewormser.com](http://www.banquewormser.com)**

---